

013/032

L'AN DEUX MILLE TREIZE  
LE 11 DECEMBRE à 18 heures

dûment convoqué, s'est réuni le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Danièle BORDAIS.

Présents : , Danièle BORDAIS, Marie Françoise JOURNES, Germinal GRINO, Martine PALMIERO, Jean-Marie BIRBES, Joseph POMAR, Danielle CONDO, Henri FRAISSE, Yvette PAZ, Paulette VERGNES.

Excusés : Michèle RIEUX, Sandrine GOMES, Bernard DOAT, Dominique DUASO-ORTAS, Betty FOURNIER.

Absents : Mohamed EDDAH

#### FETE DE LA SOLIDARITE 2014 : TARIFS REPAS

Danièle BORDAIS, Vice-Présidente, informe l'Assemblée que la Fête de la Solidarité organisée en partenariat avec les Associations Caritatives et Humanitaires au profit des plus démunis sera reconduite pour l'année 2014. A cette occasion, un repas dansant sera organisé.  
Le tarif des repas doit être fixé.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de fixer les tarifs des repas à savoir :

- 15 Euros : tout public,
- 3 Euros : public en difficulté,
- Gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

Les montants de l'encaissement seront inscrits au compte 7713 du Budget 2014 du CCAS.

**DONNE POUVOIR** à la Présidente et Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la mise en place de la présente.

Monsieur le Receveur Percepteur est chargé de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
ET EXECUTOIRE  
Transmis en Préfecture.  
Publié le 10 JANVIER 2014.

La Présidente  
Michèle RIEUX.

